

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai	Année académique 2019 - 2020
	Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace
	Option : Design textile
	Volume horaire :
	Nombre de crédits : 15 crédits
	Quadrimestre : Annuel

Intitulé : Travail de fin d'études : mémoire	Code UE : UE. 1
Pondération : 150	
Cycle : 2 ^{ème} cycle	
Langue : français	Code de cours :

Activités d'apprentissages dans l'UE	Titulaire de l'AA
	Olivia Clément
	Coordonnées
	Olivia.clement@actournai.be
Pré requis	Co requis
L'ensemble des crédits du premier cycle (bachelier) doit être validés.	

Objectifs de l'enseignement

Le mémoire est un travail personnel qui marque l'aboutissement du parcours de l'étudiant, master en Arts Plastiques Visuels et de l'Espace. La réalisation de ce travail substantiel, démontrera les capacités de l'étudiant à porter un regard réflexif et à faire preuve de sens critique par rapport à sa pratique artistique.

La réflexion menée permettra d'articuler la pratique artistique de l'étudiant à un champ élargi.

Description de l'enseignement

*La réalisation du mémoire vise à démontrer les capacités de réflexivité et d'autonomie de l'étudiant. Néanmoins, ce travail est accompagné par un promoteur qui guide l'étudiant tout au long de ce travail de recherche et de rédaction.

*Le choix du promoteur doit être validé par le responsable du master/ président d'option.

*Le sujet de mémoire est présenté dans une note d'intention qui fera l'objet d'une validation pédagogique (promoteur et responsable de master) et administrative. Un document est prévu à cet effet. Il doit être remis au secrétariat au plus tard le lundi qui suit les vacances d'automne de l'année académique de réalisation du mémoire (sauf si il existe un calendrier spécifique au master suivi).

*La forme du mémoire, réfléchi d'un point de vue plastique et cohérente au regard de la pratique artistique de l'étudiant et de l'objet de sa réflexion reste libre. Néanmoins il s'agit de produire un contenu qui permette une interprétation claire du propos.

Dans tous les cas, l'étudiant veillera à rédiger un texte de réflexion qui accompagnera son travail de recherche et de réflexion. Cette rédaction comptera au minimum 25 000 signes (table des matières et bibliographie non comprises). L'étudiant y apportera un soin particulier en choisissant une mise en page lisible et en respectant les règles de l'orthographe et de la citation ainsi que celles élémentaires de la langue française, constructions de phrases, alinéas, etc.

Ce document contiendra à minima un référencement bibliographique précis, et apportera les éléments de contenu nécessaires à la bonne compréhension du propos de l'étudiant si la lecture de la production « mémoire » n'est pas évidente. La rédaction de ce document répond également à une volonté de pouvoir archiver les mémoires.

*Remise du mémoire pour le 15 mai au plus tard.

Méthode d'évaluation

Q1	-	Q2	15 crédits
<p>Le mémoire est évalué par trois personnes au minimum (dont une extérieure à l'Académie) : promoteur, (co promoteur), un ou deux lecteurs, selon.</p> <p>Les critères d'évaluation sont : > <u>Grille d'évaluation à établir pour chaque option</u></p> <p>Au plus tard pour le 15 mai, en concertation avec son promoteur et le responsable du master / président d'option, l'étudiant choisit parmi les propositions suivantes la forme de soutenance de son mémoire :</p> <p>> Le mémoire est défendu « publiquement », à la suite du jury artistique.</p> <p>La soutenance permet de resituer la recherche en continuité de la présentation du travail artistique de l'étudiant, et d'ouvrir le débat ou la réflexion sur d'autres perspectives de prolongement de sa recherche.</p> <p>Elle est ouverte sur inscription aux autres étudiants de l'académie, ainsi qu'aux membres du jury artistique et aux personnes sollicitées durant le travail de recherche. Ceux-ci y assistent dans le silence en respectant le déroulement : 15 minutes de présentation et 25 minutes d'échange avec le jury de mémoire (promoteur / co promoteur, lecteurs).</p> <p>Suite à la soutenance (40 mn. environ), les membres du jury demandent à l'étudiant et aux personnes présentes de sortir de la salle pour délibérer.</p> <p>> Le mémoire est évalué collectivement par le promoteur et les lecteurs. Le contenu de l'évaluation, ainsi que les différentes remarques et réflexions font l'objet un retour constructif à l'étudiant, lors d'un entretien avec le promoteur de mémoire. Une synthèse écrite est remise ensuite à l'étudiant.</p> <p>> Le seuil de réussite du mémoire est à 50/100. Pour que le mémoire soit consultable, il doit obtenir un minimum de 70/100.</p>			
<p>Défense</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grille d'évaluation + espace commentaire • 50% promoteur • 25% / lecteurs • Présentation du sujet et du contenu par l'étudiant • Q/R étudiant • Délibération • Retour vers l'étudiant 		<p>Pas de défense</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grille d'évaluation + espace commentaire • 50% promoteur • 25% / lecteurs • Délibération • Retour vers l'étudiant 	

Compétences visées

Bibliographie

Mots clés